

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 8 octobre 2014

Conseillers
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Patrick GRESSER

Conseillers présents : **8**

SEANCE du 17 octobre 2014

Etaient présents :

Le président de séance : Alain NORTH.

Les adjoints : Patrick GRESSER, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Caroline WANNINGER, Thomas ROECKEL, Thomas MOLINA.

Absents excusés : Nathalie GEIGER, Christian HUBER, Ludovic STIEBER.

Procuration : Nathalie GEIGER pour Thomas MOLINA

Délibération n° 2014/64

Objet : Signature de promesse de vente – zone Hinter den Gaerten

Vu la délibération du conseil municipal n° 2014/32 du 4 avril 2014 relative à l'authentification et la signature des actes administratifs relatifs à des droits réels immobiliers ;

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, après avoir délibéré et à l'unanimité des présents et des représentés :

DECIDE de signer la promesse de vente avec Monsieur Olivier STHAL domicilié 2 rue du Moulin à STUTZHEIM-OFFENHEIM (Bas-Rhin) et Madame Virginie, Caroline SPEHNER domiciliée 27A rue Cerf Berr à STRASBOURG (Bas-Rhin) concernant la parcelle au numéro provisoire 13/177 section 2, d'une superficie de quatre ares et soixante centiares (4,60 a) pour un montant HT de 63 250 € et de 75 900 € TTC ; un acompte de 18 95 € HT (22 700 € TTC) devra être versé dans le délai fixé dans l'avis des sommes à payer qui sera envoyé par la trésorerie générale trois semaines suivant la signature de l'acte et après transmission de celui-ci au Livre Foncier de Wintzenheim-Kochersberg.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 17 octobre 2014.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 20 octobre 2014.

Le Maire
Alain NORTH